

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

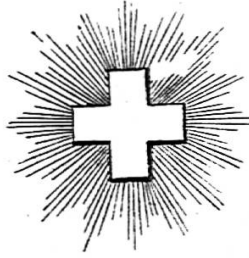
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société.* — *La nouvelle loi sur l'organisation militaire.* — *La méthode phonétique et l'orthographe.* — *Lettre d'Allemagne.* — *Chronique scolaire: Vaud. Genève* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses : Les fenêtres.* — *Botanique : Les feuilles.* — *Composition : Mon village.* — *Récitation.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau du Comité central a eu une séance le jeudi 26 septembre dernier à Lausanne, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Rosier. Tous les membres étaient présents.

A l'ordre du jour figurait la question des mesures à prendre pour donner suite aux décisions du Congrès de Genève, concernant *l'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire* et la publication en français d'un *Annuaire de l'instruction publique de la Suisse*.

La marche et le prochain programme de l'*Educateur* ont fait l'objet d'une intéressante discussion.

L'*Agenda des Ecoles*, modifié et amélioré, paraîtra en temps utile, ainsi que le sixième fascicule du *Bulletin bibliographique*, qui contiendra plus de 170 comptes rendus de nouveautés littéraires à l'usage de la jeunesse.

Le Bureau formule le vœu de voir la section jurassienne procéder à une revision partielle des statuts de la société. Il liquide ensuite toute une série de questions de ménage intérieur.

Enfin, M. le président donne connaissance d'une lettre de MM. Simen, Conseiller aux Etats, et Mariani, professeur, qui remercient le Comité du Congrès de l'accueil si sympathique qui a été fait à Genève à M. Nizzola, délégué de la *Société des Amis de l'éducation populaire du Tessin*. Ces messieurs appellent de tous leurs vœux le jour où Suisses français et Tessinois feront cause commune et organiseront au sud des Alpes un congrès général des Romands.

LA NOUVELLE LOI SUR L'ORGANISATION MILITAIRE

Voici les principales dispositions de la nouvelle loi militaire relatives aux instituteurs :

ARTICLE PREMIER. Tout Suisse doit le service militaire.

Les obligations militaires comprennent :

le service personnel, — service militaire proprement dit ;

le paiement d'une taxe d'exemption, — impôt militaire.

ART. 2. Le citoyen doit le service militaire dès le commencement de l'année dans laquelle il atteint l'âge de vingt ans et jusqu'à la fin de celle où il atteint l'âge de quarante-huit ans.

Les jeunes gens aptes au service peuvent être autorisés à entrer dans l'armée avant l'âge légal. Ils satisfont néanmoins à toutes les obligations de leur classe d'âge.

Sont réservées les dispositions sur le service militaire des officiers et celles sur le recrutement anticipé en cas de guerre.

ART. 3. Celui qui n'accomplit pas le service personnel est soumis à l'impôt militaire jusqu'à la fin de l'année où il atteint l'âge de quarante ans. L'impôt militaire fait l'objet d'une loi spéciale.

ART. 15. La Confédération rembourse aux cantons les trois quarts des frais résultant du remplacement des instituteurs publics appelés comme sous-officiers ou officiers à des cours d'instruction. Les cours de répétition ordinaires sont exceptés.

ART. 102. Les cantons pourvoient à ce que la jeunesse masculine reçoive, pendant les années d'école, un enseignement de la gymnastique.

Cet enseignement est donné par des maîtres instruits à cet effet dans les écoles normales et dans les cours pour maîtres de gymnastique institués par la Confédération.

La Confédération exerce la haute surveillance sur l'exécution de ces dispositions.

ART. 103. La Confédération encourage toutes associations et, en général, tous efforts poursuivant le développement corporel des jeunes gens après la sortie de l'école et leur préparation au service militaire.

Un examen des aptitudes physiques a lieu lors du recrutement.

La Confédération édicte des prescriptions sur l'enseignement gymnastique préparatoire. Elle organise des cours de moniteurs.

ART. 104. La Confédération subventionne de même les associations et, en général, tous les efforts ayant pour but l'instruction militaire préparatoire des jeunes gens avant l'âge du service militaire. La Confédération veille à ce que l'enseignement du tir y tienne la première place et fournit gratuitement les armes, la munition et l'équipement. Le Conseil fédéral arrête les prescriptions nécessaires.

Nous publierons samedi prochain un article sur la nouvelle loi militaire.

LA MÉTHODE PHONÉTIQUE ET L'ORTHOGRAPHE

Nous lisons sous ce titre dans *la Revue* :

« Les méthodes et les moyens d'enseignement de la langue maternelle ont été assez vivement pris à partie dans la presse ces derniers temps, à la suite d'une observation présentée au Grand Conseil par une des sous-commissions de gestion. Nous n'avons pas l'intention de répondre ici aux attaques dirigées contre l'école primaire et aux erreurs manifestes répandues à cette occasion. Qu'il nous suffise de remettre simplement la question au point.

On prétend que l'orthographe est en baisse, que nos écoliers ne savent plus écrire correctement et qu'après leur sortie de l'école primaire, on ne peut plus les faire entrer dans les bureaux, tant ils sont ignorants des notions les plus élémentaires de leur langue. Et l'on accuse de ce fâcheux état de choses la méthode phonétique actuellement en vigueur, dit-on, dans nos classes, et qui, paraît-il, nous vient d'Allemagne; on se plaint aussi de l'absence d'un vocabulaire et d'une grammaire.

Il y a là une série de malentendus....

On a prétendu, sur la foi de journaux américains, paraît-il, que la méthode phonétique est abandonnée aujourd'hui presque partout. Cela n'est pas exact. Nous n'avons pas l'occasion de lire la *Positivist Review*, mais nous connaissons, en revanche, les derniers travaux du ministère français de l'instruction publique. Les statisticiens y constatent que la méthode phonétique est appliquée aujourd'hui dans plus des deux tiers des écoles de France. Nous sommes ainsi loin de compte. Il y a plus d'un quart de siècle que cette méthode est en usage à Genève, et personne ne songe à s'en plaindre à l'autre bout du lac, puisque Genève est au premier rang des cantons suisses pour les résultats des examens de recrues.

Quant au vocabulaire, la vérité est que le programme actuel est le premier qui ait introduit ce terme dans le *Plan d'études*.

On le chercherait vainement dans celui du 19 février 1868. Le *Plan d'études* aujourd'hui en vigueur montre comment le recueil de mots doit être compris et constitué. Prévoyant, au reste, les objections des fanatiques du livre de mots, type ancien, on a même laissé subsister celui de Pasche, qui n'a, sauf erreur, jamais été éliminé de la liste des manuels délivrés par le Bureau des fournitures scolaires.

On affirme enfin que les dictées ont été supprimées et que l'on ne fait plus apprendre la grammaire. La dictée, elle non plus, n'a pas été réformée, envisagée comme un exercice d'application et non

comme le centre autour duquel doit graviter tout l'enseignement du français. La grammaire a toujours été distribuée aux élèves du degré supérieur de l'école primaire. Là, elle est utile, nécessaire même. Elle peut sans doute rendre des services avant l'âge de douze ans ; mais, si elle est mal enseignée, elle est dangereuse à ce moment-là. Beaucoup de maîtres réclament un manuel de grammaire déjà pour le degré moyen. Le Département de l'instruction publique s'est empressé de répondre à ces vœux. Que veut-on donc de plus ?

Nous n'avons pas à prendre ici la défense du *Plan d'études*, œuvre collective qui a été soumise à l'examen du corps enseignant vaudois tout entier. Que n'en a-t-on pas dit cependant ? Pour quelques-uns, « il fait trop appel à l'activité de l'enfant » ; pour d'autres, c'est exactement le contraire : il est « le tombeau des individualités ». Ce sont là aussi de bien grands mots. Le programme est ce qu'il doit être : un guide et non un carcan qui enserre et étouffe. Seul le maître peut l'interpréter comme il doit l'être, l'animer de son souffle et de son esprit.

Il importe enfin de réfuter la légende de la mauvaise orthographe. Nous prétendons que les élèves de nos classes primaires font moins de fautes que leurs aînés. Quelques élèves brillaient autrefois par les « bene », alors que leurs condisciples étaient d'une ignorance notoire. Il se peut que l'école vaudoise renferme aujourd'hui moins de ces « forts en thèmes », mais le degré d'instruction de la masse — et c'est là l'essentiel — s'y est certainement élevé.

Les résultats des examens des recrues le prouvent à l'évidence. Il fut un temps — il y a de cela une quinzaine d'années — où fleurissaient le Grand et le Petit Pautex, ainsi que les grammaires de toute provenance, et le canton de Vaud était assez bas dans l'échelle des examens. En 1896, il tomba même au 17^e rang. Par une suite de longs et pénibles efforts, il s'est peu à peu relevé au 11^e, puis au 9^e, 8^e et enfin au 6^e rang. Si l'on envisage les résultats par cantons (Bâle-Ville avec Bâle-Campagne, Obwald avec Nidwald), il occupe même le 4^e rang dans l'échelle des Etats confédérés. Parviendrons-nous à faire mieux ? Nous le souhaitons sans en être sûr d'ailleurs, étant donné notre situation géographique et économique. On réintroduira peut-être un jour les Pautex, si chers à quelques-uns : on fera à nouveau des séries de mots et rabâcher des règles de grammaire et l'on assistera peut-être à une nouvelle dégringolade du canton. A ce moment, on entendra les mêmes récriminations qu'aujourd'hui. On rendra encore l'école primaire et l'école normale responsables du déficit. Cela est dans l'ordre, mais cela est-il juste ?

Non, il faut le dire : l'école primaire vaudoise a été critiquée à tort. Elle ne mérite pas les reproches qui lui ont été adressés. En 1906,

sur 2096 recrues ayant en dernier lieu fréquenté une école vaudoise, 362 seulement avaient suivi une école secondaire ou supérieure. Les résultats très satisfaisants que l'on constate aujourd'hui sont donc bien dus en grande partie au corps enseignant primaire, et c'est ce moment que les détracteurs choisissent pour malmener les instituteurs et les institutrices ! De l'aveu même des experts aux examens de recrues, le canton de Vaud fournit en ce moment des travaux écrits solides pour le fond et, sans rappeler la prose de Voltaire ou celle de Mérimée, convenables dans la forme. Qu'on laisse donc le corps enseignant à son travail et qu'on cesse, pour des motifs qu'il est aisé de démêler, de jeter le trouble dans son esprit et de lui enlever la tranquillité nécessaire à toute besogne rangée et suivie.

On nous dit que le Département de l'instruction publique a l'intention de nommer une commission qui serait chargée de faire une enquête sur cette question. C'est la seule manière de procéder. Cette commission pourrait faire porter son enquête, d'une part, sur les travaux écrits des écoles primaires au cours des quinze dernières années, et, d'autre part, sur ceux des examens de recrues pendant la même période. Nous attendons, quant à nous, les résultats avec la plus entière confiance. Que l'enquête se fasse donc, complète et impartiale. Affirmer n'est pas prouver. »

LETTRE D'ALLEMAGNE

D'après une statistique récente, 10 000 habitants en Wurtemberg fournissent 83 élèves aux Gymnases et aux écoles industrielles, très bien nommées ici « écoles réales. » Dans les autres Etats confédérés de l'Allemagne, la proportion est moins forte. Calculée sur le même taux, elle n'est que de 49 en Prusse ; 55 en Bavière, 47 en Saxe, 73 dans le grand-duché de Bade, 75 dans celui de Hesse, 53 en Alsace-Lorraine. L'occasion fait le larron : il y a 183 de ces sortes d'écoles en Wurtemberg. Il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer ici plus qu'ailleurs, car les dites écoles supérieures ne fournissent pas mal de déchet et, par la force des circonstances, tous ces fruits secs retournent à leurs moutons, c'est-à-dire à l'atelier et à l'établi.

Cependant pour les familles peu fortunées, l'école primaire est préférable, d'autant plus qu'on cherche toujours plus à adapter les écoles de perfectionnement au genre de vie des élèves, aux agriculteurs, aux artisans, au commerce. On a beaucoup travaillé dans ce sens ces dernières années.

Quand, du reste, un artisan veut pousser ses aptitudes, il en trouve l'occasion dans les « Gewerbeschulen » ou dans des écoles spéciales. De sorte que l'on rencontre parfois des artistes dans les différents métiers. Les expositions le témoignent. En effet, il n'y a pas d'année que le gouvernement n'ouvre un concours dans le but unique de stimuler les apprentis, les ouvriers et même les maîtres. C'est très suggestif. C'est à vous donner envie de se mettre à l'établi.

L'école de perfectionnement, dis-je, prend quelquefois un caractère tout spé-

cial, plus industriel ; elle devient ainsi une « Gewerbeschule ». Dans le grand-duché de Bade, on a même créé des « Gewerbelehrer », c'est-à-dire des maîtres à part, préparés en vue du programme de ces écoles. On a reconnu, dit-on, en Wurtemberg, que la préparation des instituteurs telle qu'elle se fait suffisait amplement à cette carrière.

Je parlais des concours ouverts par le gouvernement. Que je n'oublie pas de mentionner les cours qu'il organise, offrant même des subsides aux participants, un jour pour les maréchaux-ferrants, un autre jour pour les tapissiers ou bien les tailleurs, ainsi de suite. Il y a maintenant aussi des cours de cuisine itinérants, qui vont jusque dans les « recoins » du pays. Et comme on prend soin des apprentis ! Partout on cherche à mettre les classes ouvrières sur la voie du travail raisonné, du perfectionnement et du progrès. C'est une sollicitude continue. Je viens pourtant de rencontrer un jeune Allemand qui revient enchanté de Bâle, parce qu'il y a trouvé toutes les occasions désirables de se perfectionner dans sa partie et de compléter son instruction. L'autre jour, c'était un délégué officiel qui avait été envoyé en mission en Suisse et exprimait dans la conférence à laquelle j'assistais une réelle admiration pour tout ce qui se fait à Berne pour l'instruction des ouvriers.

Quelques-unes des dernières séances du Landtag wurtembergeois ont été de vrais cours de pédagogie à l'adresse... des recteurs des écoles sus-nommées, ce qui n'est pas banal, certes. Il y a parmi eux, paraît-il, de vrais ogres, ne rêvant qu'examens, promotions, programme et ne se faisant guère souci ni du caractère, ni du tempérament, ni des aptitudes particulières à chaque individu. Tout doit passer à la filière ou au laminoir, être moulé comme plâtre.

Puis on enseigne trop de choses, au risque de faire croire à la jeunesse qu'elle a tout appris ou bien de la dégoûter à tout jamais de l'étude, n'ayant pas trouvé le temps, dans cette course au clocher, de s'intéresser aux choses enseignées.

Les familles ont eu leur tour. On leur a reproché de mêler trop tôt leurs enfants aux fêtes et aux plaisirs de la société ; puis de négliger de leur donner le goût des travaux manuels et de leur faire ainsi mépriser les métiers, desquels les classes aisées ou riches se détournent trop.

On a proposé encore la création d'un musée scolaire, chose que nous avons déjà à Lausanne, à Fribourg, à Zurich et ailleurs.

C'est un professeur-député que je cite. L'école primaire a la chance de posséder dans la même assemblée un vaillant représentant.

Cette fois, il a profité de l'occasion pour réclamer en faveur de l'école primaire. On devrait faire pour elle, disait-il, autant de sacrifices que pour les écoles supérieures, ce qui n'est, semble-t-il, pas encore le cas ici. Sa proposition de supprimer les écoles préparatoires pour que les gymnases et les écoles réales se recrutent directement dans l'école primaire a été approuvée par un « Sehr richtig » jeté dans le débat. Pour mon compte, je crois qu'il y aurait dans cette innovation, quelque insolite qu'elle puisse paraître dans certaines sphères, un immense pas au-devant de la fraternité sociale.

Il me faut vous signaler, malheureusement le document n'est plus sous mes yeux, une ordonnance du ministre de l'instruction publique en Prusse : Quand le maître se voit dans la nécessité d'administrer une punition corporelle, il devra dorénavant l'inscrire dans un registre *ad hoc* en indiquant le jour, l'heure, la faute commise, la leçon qui se donnait. Et je crois encore autre chose. C'est à

vous faire peser à fond le pour et le contre au moment de prendre la baguette et surtout de s'en servir. Du reste, chacun sait qu'elle ne doit pas dépasser la longueur sacramentelle : 0,5 m. La force du levier en est déjà par lui-même considérablement affaiblie.

Le journal de la *Société des sciences naturelles des instituteurs* continue à prospérer et son organe *Aus der Heimat*, très intéressant. De tous côtés, car la Société s'étend sur toute l'Allemagne, affluent les mémoires, et, ce qui n'est pas moins instructif et pas moins intéressant, les petites communications de toutes sortes où l'on parle d'un fait fortuit qu'on a eu la chance d'observer : l'un d'une hirondelle, l'autre d'un coq ou d'un ver de terre, etc. C'est très instructif; ces menus petits faits augmentent la provision d'exemples dont on a tant besoin dans son enseignement.

H. QUAYZIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Enseignement primaire supérieur. — Les examens en obtention du diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures, prévus par la Loi du 15 mai 1906 sur l'instruction publique, primaire, ont eu lieu pour la première fois, à l'Ecole normale, du 25 au 29 septembre dernier.

La Commission chargée par le Département de l'instruction publique de procéder aux épreuves réglementaires était composée de MM. Beausire, chef de service; Jean Bonnard et Charles Burnier, professeurs à l'Université; Henri Faes, professeur au Gymnase classique; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Marrel, professeur au Gymnase scientifique et Hans Schacht, professeur au Collège cantonal.

Vingt et un candidats (dont deux demoiselles) s'étaient fait inscrire; un candidat s'est retiré avant l'examen. Dix aspirants (dont une demoiselle) ont obtenu les notes suffisantes et, par conséquent, le brevet spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures. Ce sont : M^{lle} Blanche Mayor, à Lausanne; MM. Louis Baudin, à Gimel; Ernest Dumartheray, à Gimel; Jules Guignard, à Apples; Fernand Jaquenod, à Fey; David Lavenex, à Goumoëns-la-Ville; Justin Magnenat, à Oron-la-Ville; Albert Meylan, à Lucens; André Nicod, à Ollon; et Edmond Pahud, à Sainte-Croix.

En outre, deux candidats ont passé avec succès les examens de l'ordre littéraire et un celles de l'ordre scientifique.

Les épreuves, très serrées, ont été brillamment subies par plusieurs candidats et font bien augurer de l'avenir de l'institution.

† **Nécrologie.** — Que de retraites! Que de morts! L'on a à peine le temps de les saluer au passage, les bons semeurs qui s'en vont au repos. Leurs figures, pourtant, nous étaient bien chères, et leur absence laisse un vide dans nos cœurs.

Nos collègues de la course Lausanne-Milan se souviennent sans doute du bon papa Deriaz qui fit aussi bien que les jeunes, l'ascension du Dôme. Il est mort. Voici quelques lignes qu'un de nos amis a écrites sur cet homme excellent et plein de cœur :

Jules Deriaz. — Né le 15 mai 1849, Jules Deriaz entra à l'Ecole Normale à l'âge de vingt ans et obtint son brevet en 1873. Nommé la même année à Lignerolles, il y resta 24 $\frac{1}{2}$ ans. Pendant sa carrière, il fut délégué de district durant 10 années. La maladie l'obligea à prendre sa retraite; il vint alors à Baulmes où il fut élu municipal en 1901. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort avec un entier dévouement. Il était également président du Cercle démocratique de Baulmes.

Sur la tombe, après un chant d'adieu, M. Besuchet instituteur à Agiez et délégué de district a retracé en termes éloquents la carrière du défunt. Il rappela surtout sa cordialité et son désintéressement. Puis M. Logoz pasteur parla de la beauté de la carrière d'instituteur, du dévouement et de l'abnégation qu'elle demande de tous ceux qui veulent l'entreprendre.

Jules Deriaz était très connu dans le corps enseignant. Il fréquentait assidûment les conférences et les congrès. Il aimait beaucoup la musique et fut toujours un excellent chanteur. Il lutta toute sa vie contre la maladie qui devait finir par le terrasser, et c'est avec courage et sérénité qu'il vit venir la mort.

Au nom de tous ses collègues, nous présentons à la famille affligée et en particulier à l'épouse qui l'a soigné avec un dévouement sans bornes, nos plus vives sympathies.

PAUL CHAPUIS.

GENÈVE. — Le rapport de la Commission du Grand Conseil, chargée de l'examen de la gestion du Conseil d'Etat pendant l'année 1906, consacre plusieurs pages à l'instruction publique. Il constate l'augmentation des charges qu'impose au canton, dans ce domaine, l'accroissement continu de la population et se prononce en faveur de l'élévation de la finance scolaire pour les étrangers dans les établissements d'enseignement secondaire et universitaire. La question ne se pose pas, dit-il, en ce qui concerne l'école primaire pour laquelle les cantons ne font que suivre les obligations imposées par les traités internationaux, mais on peut se demander s'il ne serait pas normal que la Confédération participât, d'une façon spéciale, aux charges qui découlent pour les cantons frontières des traités qu'elle conclut.

Touchant l'école primaire, le rapport émet le vœu que le Conseil d'Etat présente un projet de loi élevant de 13 à 14 ans la limite de l'école obligatoire toute la journée. Il s'occupe aussi de la fourniture gratuite du matériel scolaire et après avoir remercié le corps enseignant du soin qu'il apporte à la conservation du matériel remis aux enfants, demande que l'on mette rigoureusement à la charge des parents le matériel perdu ou détérioré par la faute des élèves.

Une bonne nouvelle pour finir. Un projet de loi déposé par le Conseil d'Etat élève de 600 à 900 francs la pension de retraite à laquelle ont droit, après 25 ans de fonctions, la maîtresse des écoles enfantines ayant dépassé l'âge de 50 ans.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Les fenêtres.

(Un peu d'architecture.)

Cette leçon doit fournir aux instituteurs l'occasion d'une courte incursion dans le domaine de l'esthétique, en leur permettant tout d'abord de se rendre compte du développement du sens artistique de leurs élèves, puis en leur donnant le moyen de le cultiver sans dépense de termes abstraits et d'explications techniques.

Nous ne donnons ici que des directions générales.

I *Première indication*, définissant le sujet de l'étude proposée à nos élèves. Il ne s'agit pas pour eux de décrire toutes les fenêtres d'une ou de plusieurs maisons, ni de parler des boiseries supportant les vitres, ni des contrevents, persiennes, stores, et autres accessoires des fenêtres.

Deuxième indication. Après avoir éliminé ce que nous ne désirons pas, insistons sur ce que nous voudrions faire observer et étudier. Le sujet à traiter est uniquement l'ouverture appelée fenêtre, le jour percé dans la paroi d'une construction et destiné à y faire pénétrer air et lumière. (Voir Leçons d'architecture d'après Ruskin, Educateur 1906 ; p. 122, 157, 169, 201).

Troisième indication. Nos élèves sont invités à observer pendant une semaine ou deux les formes diverses de ces ouvertures, dans l'endroit où ils vivent. Nous leur demanderons ensuite de décrire aussi exactement que possible ce qu'ils ont remarqué. (Nous leur conseillerons de croquer sur une feuille de papier, au crayon, ce qui les aura frappés ou même les contours des diverses fenêtres observées).

La première partie de leur rédaction sera donc purement *descriptive*. Tout notre travail de correction portera sur l'exactitude des termes employés par les élèves pour dessiner par écrit les formes qu'ils auront remarquées, sur la justesse et l'originalité des *comparaisons* utilisées pour donner du charme et du relief à leurs descriptions.

II. Dans une *leçon suivante*, nous reprendrons le travail au point terminus de la description et nos efforts se tourneront vers un autre but.

Voici les indications que nous pourrions donner en vue d'un nouveau travail de rédaction.

Première indication. Cherchez à savoir *pourquoi* on a donné à certaines ouvertures telles ou telles formes, telles ou telles dimensions. Ainsi : pourquoi les fenêtres de la nouvelle maison d'école sont-elles larges, hautes, aussi vastes que possible ? Pourquoi certaines ouvertures de la ferme sont-elles étroites, de simples trous circulaires ou semi-circulaires ? En un mot, quel est le but d'une fenêtre, d'une ouverture ?

Avez-vous observé des fenêtres ne remplissant pas leur but ou le remplissant mal. Dites-le simplement.

Deuxième indication. Aurait-on pu obtenir le même résultat utile avec d'autres ouvertures ? Ainsi : au lieu d'un œil de bœuf, n'aurait-on pas pu percer une ouverture carrée ou rectangulaire ? Au lieu d'une ouverture rectangulaire surmontée d'un arc de cercle ou d'un arc brisé, n'aurait-on pas pu construire une ouverture simplement rectangulaire ?

Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Fréquemment à cause des matériaux dont on disposait, et qui rendaient plus aisée telle ou telle construction. Ainsi dans les pays où la pierre de taille manque, les fenêtres sont très souvent surmontées d'un arc en plein-cintre. Ou bien, il fallait obtenir beaucoup de lumière et cependant conserver une grande solidité aux parois, et on sait que la voûte est plus solide que le linteau horizontal etc...

Mais la nécessité matérielle n'est probablement pas la seule raison qui a engendré telle ou telle manière de construire. Cherchez d'autres raisons.

Le constructeur voulait donner une certaine *beauté* à son œuvre. Il a, par exemple, aligné une longue série de fenêtres rectangulaires, toutes semblables pour donner une impression de sévérité, de solennité, de solidité au bâtiment qu'il construisait.

Ou bien, au contraire, pour donner à son œuvre une certaine grâce, une certaine gaité, il a diversifié les formes des ouvertures.

À côté donc de la préoccupation de l'utilité, il est possible d'en découvrir une autre. Cela est-il vrai de toutes les constructions ? Non, hélas ! Et cela nous amène à une *troisième indication*.

Comparez les fenêtres des anciennes maisons avec les fenêtres des maisons neuves. Comparez les *formes* et les *groupements* des ouvertures les unes par rapport aux autres.

Les anciennes fenêtres sont souvent étroites, insuffisamment ouvertes. Pourquoi ?

Mais elles sont aussi plus originales, plus pittoresques, plus caractéristiques. Remarquez bien, puis essayez de formuler clairement ce qui les rend plus intéressantes que les fenêtres de la plupart des maisons neuves.

(Si la chose est possible, faire une excursion avec les élèves afin d'observer sur place une vieille maison ou une maison neuve où la beauté a trouvé place, avec une maison sans caractère esthétique.)

On remarquera souvent le manque d'alignement des anciennes fenêtres : elles ne sont fréquemment ni sur la même horizontale ni sur la même verticale. Elles sont de dimensions différentes. Quand on en a vu une, on ne connaît pas les autres.

Avec ces trois indications données et développées en classe grâce au concours actif de tous nos petits observateurs, les élèves rédigeront un second travail dont la correction sera suivie des conclusions suivantes que nous pourrons peut-être faire rédiger ou bien que nous dicterons comme sujet d'étude orthographique, après rédaction faite par nous.

Conclusions. Le but d'une fenêtre d'une pièce habitable est de livrer passage à l'air et à la lumière indispensables pour le bien-être du corps et pour le travail de l'homme. Dans nos pays septentrionaux, où l'éclat du soleil n'est pas redoutable, non plus que sa chaleur, les fenêtres ne doivent pas être trop petites. Des calculs bien compris aident à l'architecte à choisir les dimensions les plus favorables.

Les travaux d'hygiénistes et d'architectes montrent que les pièces d'une maison sont saines en proportion de la quantité de lumière solaire qui y entre directement ; il faut donc percer les ouvertures en conséquence. On aura soin qu'elles soient pratiquées de manière à ce que la lumière pénètre autant que possible dans la pièce. (De petites expériences faites dans la salle d'école aideront à la compréhension de ce point).

Ces deux principales conditions étant observées — et elles le sont en général beaucoup mieux dans les maisons modernes que dans les antiques demeures — il est évident que le constructeur devra chercher à donner une place à la beauté, à l'art. Il cherchera à marier agréablement les lignes des fenêtres, la forme des ouvertures avec les lignes du bâtiment et le caractère du paysage.

(Voyez : *Ouvrons les yeux* de M. Fatio, avec de charmants dessins des maisons suisses).

Il ne s'agit pas de bâtir avec recherche, avec prétention. De même qu'une jeune fille prétentieusement attifée déplaît, de même une maison prétentieusement construite choque l'œil et le goût.

Si nous avons à construire une demeure, nous nous souviendrons tout d'abord que la première vertu d'une maison est d'être solide, bien bâtie, et la seconde vertu d'être hygiénique, c'est-à-dire, claire, aérable, ouverte aux rayons du soleil.

Nous nous souviendrons ensuite qu'une maison doit avoir un caractère, un quelque chose qui la rende aimable et pour ainsi dire vivante pour nous, personnelle. Nous aimerons notre demeure dans la mesure où elle portera l'empreinte de notre volonté, de notre imagination, de notre cœur, de notre personnalité. Ce ne sera pas une maison quelconque, mais *notre maison*. L. S. P.

BOTANIQUE

Degré supérieur.

Les feuilles.

Etude de la feuille : structure, composition, physiologie ; formes et particularités ; fonctions ; rôle des feuilles dans la nature.

Pour cette leçon — dont l'instituteur fera le plan lui-même suivant le degré de savoir de ses élèves — apporter et faire apporter par les enfants des feuilles pour les étudier pendant la leçon ; en trouver la forme et les particularités. Illustrer aussi la leçon par des images ou des dessins au tableau noir. Inscrire sur le tableau noir, et, en regard, le nom des formes de feuilles montrées et le nom des plantes auxquelles elles appartiennent. — Dans la « dictée-résumé » qui suit, il va de soi que le maître changera à son gré, diminuera ou augmentera les exemples cités¹.

DICTÉE (*résumé de la leçon*).

I. Si les fleurs sont diverses dans leurs formes, leurs couleurs et leur parfums, quelle diversité tout aussi grande ne remarque-t-on pas dans les feuilles ? Feuilles d'arbres, feuilles de plantes fourragères et potagères, simples brins d'herbe, feuilles formant le tapis de nos prairies et de nos talus, que de variété, d'originalité, de finesse, dans la structure et dans la disposition sur les tiges ; dans les limbes qui se colorent du vert le plus tendre au vert le plus sombre, qui s'avivent de pourpre ou de blanc, qui se parent de gris argenté, qui se maculent de rouge, de brun, de jaune ou de noir !

Pétiolées ou sessiles, arrondies ou allongées, immenses ou minuscules, entières ou découpées, simples ou composées, lisses ou rêches, luisantes ou mates, tendres

¹ Un bon livre de botanique ou un bon dictionnaire donneront à l'instituteur les indications qui lui manqueraient.

ou coriaces, douces ou rudes, raides ou molles, hérissées de piquants ou d'aiguillons, munies d'épines ou revêtues d'un duvet soyeux, ligneuses ou charnues, crépues ou ridées, perforées ou imprégnées de calcaire, ciliées ou armées de poils caustiques, rigides ou sensibles, caduques ou persistantes, dentées ou crénelées, lobées ou multifides, pennées ou palmées, sagittées, lancéolées, subulées, nastées, mucronées, verticillées, sinuées, cordées, lyrées, les feuilles s'étalent sur le sol, s'élancent des tiges, se dressent vers le ciel ou s'abaissent vers la terre.

II. Des nervures les sillonnent : celles-ci rectilignes, celles-là obliques et aboutissant à une dent ou à un créneau, d'autres anastomosées, enchevêtrées, semblables à un fin réseau de veines et d'artères, ici, fils imperceptibles, là, profondes et creusées comme des gouttières.

Les unes se terminent en vrille ou en pointe, celles-ci sont munies de suçoirs, celles-là recèlent de vraies chausse-trapes pour les insectes qui s'y aventurent et dont elles font leur proie. Et ces formes diverses, ces dents, ces câbles, ces folioles, ces vrilles, ces pointes, ces nervures, ces poils, ces cils se mélangent et se combinent pour créer encore une infinité de formes nouvelles.

Sur les tiges, les feuilles s'opposent ou alternent, se disposent en spirales, s'aggrègent ou s'écartent, s'imbriquent, se groupent à la base ou au sommet, forment des rosettes ou des gaines, des ailes ou des collerettes. Et, là encore, ces dispositions diverses se confondent et se mêlent.

III. Elles ont aussi leurs parfums : parfum pénétrant des mélisses et de la verveine, senteur amère de l'absinthe, arôme poivré et piquant des menthes, odeur anisée des fenouils, émanations balsamiques du thym et de la lavande, fragrances musquées de l'adoxa et de certains géraniums, encens subtil de la flouve, senteur âcre et vireuse des ciguës, pestilence des euphorbes et des hellébores...

On les cultive pour leur saveur, elles parent nos jardins et nos promenades publiques, on les emploie pour leurs propriétés médicinales odorantes et tinctoriales ; il en est qui guérissent, d'autres qui tuent. En échange des gaz délétères qu'elles absorbent, elles nous rendent de l'oxygène, et, pourvoyeuses d'air respirable, elles le sont encore d'humidité et de fraîcheur : sans elles, nulle vie possible.

Et, dans cette diversité de structures, de formes, de couleurs, de fonctions, rien qui n'ait sa raison d'être, qui ne concoure à la nutrition, à la protection et à la conservation de l'espèce végétale... de l'espèce humaine aussi, pouvons-nous ajouter.

EXERCICES. — 1^o *Orthographe*. — Etude des adjectifs de la dictée : définitions ; dérivés ; synonymes ; contraires.

2^o *Botanique et observation*. — a) En regard : nom d'une forme de feuille, de la plante à laquelle elle appartient, de quelques caractères qui s'y combinent. Exemple :

FEUILLES	PLANTES	AUTRES CARACTÈRES
Pétiolée.	Violette odorante.	Ovale, dentée, cordée, tendre, pubescente, médicinale.
Sessile.	Tormentille ¹ .	Divisée (pinnatiséquée) blanche et tomenteuse en dessous ; médicinale.
Persistante.	Houx.	Luisante, coriace, épineuse.

¹ Les feuilles caulinaires [de la tige] seulement.

Sagittée. Arum. Entière, molle, maculée de noir, souvent vénéneuse.

Lyrée. Scabieuse colombar². Mate, pubescente.

Etc., etc.

b) Trouver les plantes sur lesquelles se remarquent telles ou telles formes indiquées par le maître.

c) Ou : étant données des formes de feuilles, à quelles plantes appartiennent-elles ?

d) Plantes dont les feuilles sont employées en médecine, en parfumerie, en teinture ; feuilles vénéneuses.

3^o *Dessin*. — Styliser ou dessiner d'après nature quelques-unes des feuilles étudiées. Les appliquer à un motif de décoration ; en tirer des motifs de broderie.

4^o *Morale*. — Insister auprès des élèves sur ce que la nature et son étude nous réservent de surprises et de jouissances. Mine inépuisable d'observations, rien dans la nature qui ne nous apprenne quelque chose et ne nous montre un enchaînement merveilleux, une prévoyance admirable dans les lois qui régissent la vie.

Conclusion : Employons nos instants de liberté à des promenades dans la campagne et apprenons à observer.

M. MÉTRAL.

COMPOSITION

Degré supérieur.

Mon village.

J'habite un village, qui ressemble à cent autres, bien qu'il présente une assez curieuse particularité. Mais est-ce vraiment un village ; et n'est-il point digne d'être promu à la dignité de petite ville ?

Sachez en effet qu'il possède un bel Hôtel de Ville — édifié au siècle dernier et orné d'une sorte de beffroi à la flammande ; une église, de style indéfini, mais bien blanche ; un théâtre, où fleurit, toujours vivace, l'opéra italien, et que ne dédaignent point d'honorer, de loin en loin, les étoiles parisiennes ; des écoles spacieuses aux préaux ombragés. Mon village a naturellement son « Hôtel du Commerce », où, je le suppose, MM. les représentants en liquides — et en épicerie — font, autour d'une table d'hôte bien garnie, assaut d'esprit gaulois ; son « Café du Progrès », que fréquentent nos bons orateurs du cru ; sa « Pharmacie Normale », décorée de bocaux aux lueurs éblouissantes... et nombre d'autres établissements de moindre importance, que ne manquent point de vanter mes compatriotes.

Mon village n'a point l'aspect irrégulier, enfumé, désolé, des cités industrielles, si laides avec leurs petites maisons lépreuses, succédant aux grands murs sombres des fabriques. Il n'offre point non plus le luxe replet, insolent, des « quartiers riches » ; leurs somptueuses avenues, scintillantes de l'éclat des équipages qui sortent des palais riverains. Il a une tenue modeste et aisée, et, si j'ose dire, petit bourgeois ; ses rues, peu larges, sont propres et bordées de maisons à

² Ne pas confondre avec d'autres variétés. Les navets ont également des feuilles lyrées.

trois ou quatre étages, aux façades dénuées d'ornementation, mais décentes. Ainsi le passant aperçoit une large écharpe du ciel, qui laisse tomber une grande frange de lumière. Le long des trottoirs se suivent, étroites, accolées les unes aux autres, des boutiques de la plus amusante variété. La place de l'Hôtel de Ville, remarquable par quelques belles demeures, et de pimpants magasins, est pavoisée d'un bouquet d'arbres; aucune célébrité locale n'y a encore sa statue, mais ce fâcheux oubli, n'en doutez point, sera prochainement réparé. La place de l'église est entourée d'assez chétives maisons; n'est-ce point, presque partout, le passé, dont s'entourent et qu'évoquent nos clochers?

L'orgueil de ma petite ville, c'est son jardin public. Il est vaste et panaché de hêtres « séculaires » du plus noble effet. Un ruisseau y « serpente » à travers de fraîches pelouses et, après quelques jolies cascades, se jette dans une pièce d'eau — « le lac » — qu'animent deux superbes canards. Une délicieuse naïade — en bronze — préside aux ébats de ce frêle torrent. Certaine allée est pittoresquement encaissée entre d'abrupts rochers; le dimanche, un honnête boutiquier escalade ces pics en miniature et, tel un téméraire alpiniste, s'y fait photographier dans une pose conquérante. Comme il sied, un kiosque se blottit dans les floraisons d'un rond-point, et des orchestres y font entendre, de temps à autre, d'harmonieux accents. Près de ces gazons fleuris s'assemblent toujours des enfants, que gardent leurs mères.

Le ciel, l'air, le feuillage sont, de nos jours, choses appréciées entre toutes. Aussi les demeures les plus cossues de ma petite ville sont-elles rangées à l'entour de ce jardin. Là habitent la plupart des notables, avec lesquels chacun fraye familièrement.

A dates fixes, des fêtes foraines s'étalent sur les larges allées sablées qui encadrent ce parc: des baraques cocasses et multicolores s'y enchevêtrent, et une foule les assiège, aux élégances faciles et voyantes, joyeuse et bon enfant.

Ne concluez pas de tout ceci que ma petite ville est routinière, ignorante des grandes entreprises économiques qui caractérisent l'ère contemporaine. Elle a des chantiers, des usines, mais groupés tout autour de la gare — une petite gare de province — à laquelle néanmoins, par le hasard d'une heureuse situation, s'est adjoint un dépôt considérable, des marchandises de toute la région.

L'activité la plus distincte, la plus apparente de mon village, c'est sans conteste le trafic local. Sur l'une de nos plus belles rues se trouve le marché; un marché couvert, ravitaillé et hanté à souhait, où les maraîchers des environs viennent deux fois la semaine. Là se rendent, le matin, de gentilles jeunes femmes, qui font elles-mêmes leurs provisions et à qui les grosses commères, trônant derrière les piles de légumes ou de poissons, disent « oui, ma petite dame », ou même: « voici, mon enfant ». Là, oublieuses du ménage à faire, les petites bonnes se racontent les nouvelles du jour.

Les boutiques ne sont pas moins achalandées. Elles sont cependant si nombreuses! Mais l'épicière a la langue diligente, et elle sait attirer et retenir, par la chronique détaillée du village, une affluence amusée. La parfumeuse, le coiffeur rivalisent de bonne grâce. Le boucher et le boulanger s'attachent, par maintes petites complaisances, à plaire à leur clientèle. Les modistes, les chapeliers, les tailleurs, les cordonniers sont légion; de même les merceries, les débits de vin, les bazars et les déballages, et aussi les marchands ambulants. Le petit commerce s'épanouit ici, sous toutes ses formes, et dans toutes ses habitudes:

ruses et serviabilité ! Il n'offre point à l'amateur les éléments d'un luxe raffiné, — ni d'ailleurs des articles de rebut, mais des objets vraiment pratiques et peu coûteux. Aussi la grande majorité des habitants se fournissent-ils sur place ; seule l'aristocratie locale fait des acquisitions aux grands magasins de la capitale.

Je ne prétendrais point que l'initiative intellectuelle de mon village soit aussi vive que son activité pratique. Cependant, nous avons nos partis, nos comités, nos grands hommes — d'un jour ; notre journal, *L'Echo de X...*, qui paraît chaque dimanche. Les libraires montrent surtout à leurs étalages, à côté des porte-plumes et des encriers, des collections de cartes postales ; mais on y distingue aussi le *Petit Parisien*, le *Petit Journal*, des romans à 0 fr. 60 ou à 1 franc ; des magazines, et même quelques périodiques et ouvrages d'un niveau élevé.

Il ne faudrait pas croire, je le répète, que mon village soit réfractaire aux influences modernes. Ses habitants sont avisés, ou, comme on dit, « vifs ». Les ouvriers se mettent parfois en grève. Plusieurs rues sont pavées en bois. Nos plus belles maisons, — celles qui se dressent autour du jardin public — ne sont point de petites villas, émergeant de massifs de roses ; ce sont de hautes et amples constructions, nanties d'appareils collectifs de chauffage, de l'électricité, de salles de bains, etc... Une partie de la population a même ses occupations hors de nos murs ; dans les bureaux et les usines d'un grand centre, peu éloigné, où les conduit et d'où les ramène chaque jour le chemin de fer. Ajouterai-je que de bons écrivains, et qu'une école de peintres, qui a marqué dans l'évolution artistique des dernières années, ont élu domicile dans notre enceinte ?

Malgré tout, je ne conseille point aux touristes de s'aventurer dans nos parages. A notre époque d'exhibitions et de truquages effrénés, qu'est-ce qu'une petite ville d'une physionomie somme toute banale, d'une tranquille médiocrité ? Sans monuments historiques et sans automobiles ? Privée de cour des miracles ouvrière et de fastueuse colonie étrangère ?

Néanmoins mon village plaît à ceux qui s'y fixent par certain charme indéfinissable ; fait, sans doute, du calme, de la simplicité, de la cordialité de la vie qu'on y mène. N'est-ce point une vertu agréable, et qui se fait rare maintenant, que l'absence de toute esbrouffe ?

Comme le disait, sur ses vieux jours, le bon abbé de Chaulieu :

« Je trouve ici tous les plaisirs
« D'une condition commune ;
« Avec l'éclat de ma fortune
« Je mets de niveau mes désirs. »

(L. J.)

D'ap. Jacques LUX.

PENSÉE

L'art véritable de l'éducation, celui que le bon Rollin enseignait dans son *Traité des Etudes*, c'est qu'il suffit d'apprendre à apprendre. Pliez l'esprit à l'attention ; mettre du cœur à l'ouvrage : le reste viendra par surcroît.

Savoir est peu de chose ; vouloir, agir, voilà ce qui importe.

G. HANOTAUX.

RÉCITATION

Trop haut.

Un papillon jeune et superbe,
Un jour, en s'éveillant dans l'herbe,
Dans la fraîcheur d'un clair matin,
Se dit d'un air boudeur, mutin :
« Je languis dans cette vallée
Par la brume souvent voilée ;
Les fleurs ont perdu leur parfum ;
Elles sont tristes et moroses ;
On dirait même que les roses
Pleurent sur leur bonheur défunt.

» Ici, l'air est lourd pour mon aile
Et pour mon corps menu, si frêle ;
Je veux imiter les oiseaux
Qui, sur les monts et sur les eaux,
S'en vont joyeux, à tire-d'aile ;
Je veux imiter l'hirondelle
Ou l'alouette que j'entends
Lancer à la voûte azurée
L'écho de sa chanson sacrée
Faite de trilles éclatants. »

Et secouant bien la rosée
Qui pèse à son aile irisée,
Il s'oriente et part vaillant,
Le cœur léger et l'œil brillant,
Il monte, il a laissé la plaine
Dans l'ombre et, sans reprendre haleine,
Il gagne le coteau voisin,
Content de sa première étape,
Il se paye une fraîche agape
Avec un élégant cousin.

Dispos, il se remet en route,
En constatant que, somme toute,
C'est un délectable plaisir
De réaliser son désir,
Il vole, il vole avec délice,
S'arrêtant parfois au calice
D'une fleur qu'il ne connaît pas ;
Dans l'air lumineux et limpide,
Il s'élève d'un vol rapide,
Ne distinguant plus rien en bas.

Mais l'air fraîchit, le vent se lève ;
N'importe, il vole comme en rêve,
Heureux et fier, extasié,
Et point encore rassasié
Des splendeurs de ce nouveau monde
Où rien de laid, d'impur, d'immonde,
N'effarouche ses yeux de feu.
Partout, c'est l'étendue immense ;
C'est bien l'infini qui commence,
L'air est léger, le ciel plus bleu.

Il a faim : plus de fleurs écloses,
Et pourtant les rayons sont roses.
Il a soif : plus de clairs ruisseaux,
Le désert, des rocs par monceaux.
Il hésite, écoute et tressaille
Se raidit de peur qu'il défaille.
Il voudrait dépasser ces monts,
Fait de nouveaux efforts, s'élance
Eperdu dans ce grand silence
Que ne troublent pas les démons.

Il a peur, son aile se lasse,
Et son corps tout entier se glace
Sous l'âpre vent. Il veut lutter !...
Il descend au lieu de monter ;
Il se précipite à sa perte
Et bientôt il retombe inerte
Au bord de l'immense glacier
Qu'un rayon de pure lumière
Illumine une fois dernière,
Lui donnant l'éclat de l'acier.

AUG. GAILLARD.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

2^{me} SERVICE

ÉCOLE INDUSTRIELLE CANTONALE

Par suite de la démission du titulaire, le poste de maître de dessin technique à l'Ecole industrielle cantonale est au concours.

Le titulaire devra pouvoir enseigner les mathématiques élémentaires.

Traitement : fr. 4000.— pour 25 heures de leçons par semaine.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes, 2^{me} service, jusqu'au 26 octobre prochain, à 6 heures du soir.

LA SÉRIE D'ÉLITE

de 40 „ Monos “ hautement artistiques est offerte à MM. les instituteurs au prix réduit de fr. 3, par la

Société internationale du „ MONO “ à WINTERTHOUR.

VETEMENTS

SUR MESURE ET CONFECTIONNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

COSTUMES SPORT

& Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

CHEMISES BLANCHES & COULEURS

PRIX MODÉRÉS
marqués en chiffres
connus.

Escompte
habituel 3 ⁰/₁₀

10 ⁰/₁₀

aux
membres
de la
S.P.R.



Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

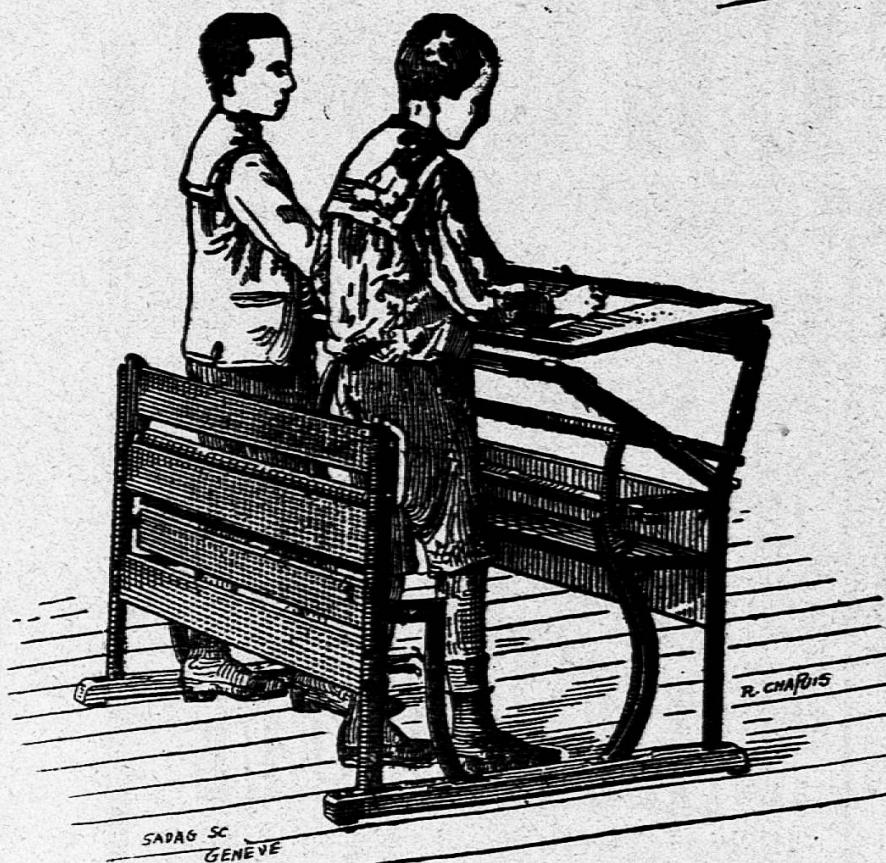
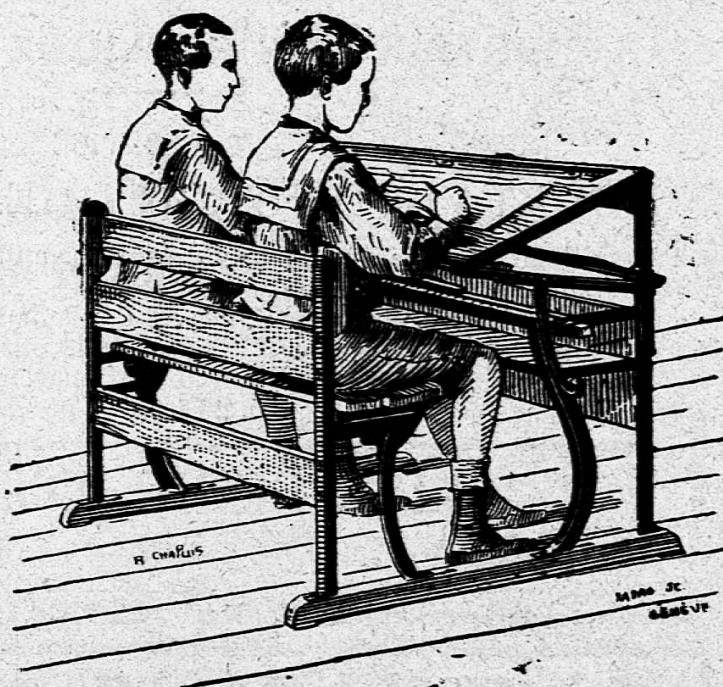
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE
par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudaises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈMENT FACILE

LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paielements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

J.-H. BLANC. — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes. — 5 h., 3 f. 1.50	GENEVAY, E. — Sami et le Greffier à l'exposition de Milan, saynète en 3 actes. — 2 h., 1 f. 1.50
BILLOD-MOREL, A. — Ruse électorale, comédie en 1 acte. — 6 h. 1.—	Pierre D'ANTAN. — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte. — 2 h., 3 f. 1.—
— Fameux Poisson! comédie en 1 acte. — 7 h. 1.—	— Une fille à marier, comédie en 1 acte. — 3 h., 3 f. 1.—
BLANC, M. — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en un acte. — 4 h., 1 f. 1.—	— L'héritage du cousin 1.50
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte. — 7 h., 6 f. 1.—	— Le remède à Belet 1.25
BORAIN, J. — Ne laissez pas sortir le fou, comédie en 1 acte. 6 h. 1.—	— Parvenus 1.50
LAMBERT, A. — Trois soupirants, comédie en 1 acte. — 5 h., 3 f. 1.20	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte. — 3 h., 2 f. 1.50
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte. — 3 h., 4 f. 1.—	— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes. — 4 h., 3 f. 1.50
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte. — 3 h., 5 f. 1.—	P.-E. MAYOR. — Les deux moulins, comédie en 3 actes, <i>pour enfants</i> , avec chœur. — 3 h., 3 f. et figur. 1.25
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose. — 5 h., 3 f. 1.25	Partition, piano et chants (en location). — Partition des chœurs (rab. par quantité)... —.50
ROTH DE MARKUS, A. — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise en 1 acte et 1 tableau, avec musique. — 2 h., 2 f. 1.—	— Pour l'honneur, drame en 1 acte. — 3 f., 1 h. 1.—
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.	— Ces dames, comédie en 1 acte. — 3 f. 1.—
JUNG, Ch. — Le testament, pièce vaudoise en un acte. 1.—	PENARD, F. — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue. 1.—
GENEVAY, E. — Un philanthrope malheureux, comédie-bouffe en un acte. — 5 h. 1.25	— Le mariage d'Aloïs, comédie-vaudeville (avec chants populaires) en 1 acte et 1 prologue. 1.25
— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte. — 1 h., 2 f. 1.—	RIBAUUX, Ad. — Figures disparues, comédie en 1 acte. — 2 h., 2 f. 1.—
	— L'Alpe consolatrice, comédie en 3 actes. — 9 h., 7 f. 1.50

LIBRAIRIE DES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

et des Écoles, Pensionnats, Instituts, etc.

Comédies. — Drames. — Vaudevilles. — Monologues. — Dialogues. — Opérettes. — Saynètes et scènes comiques. — Duos et chansons comiques avec parlé. — Rondes. — Pantomimes. — Guignols. — Chœurs de circonstance pour distribution de prix, promotions, fêtes scolaires, etc., etc. — Chœurs d'enfants et de femmes. — Chœurs mixtes et chœurs d'hommes.

 IMMENSE CHOIX 

CHEZ **FÖETISCH FRÈRES** (S.A.)

Magasin général de musique

LAUSANNE

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLIII ANNÉE — Nos 41.



LAUSANNE — 12 octobre 1907.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



L'EXAMEN

de mon prix-courant illustré, contenant environ 450 différents genres et que j'expédie gratis et franco à chacun, vous persuadera que nulle part vous n'achetez les

chaussures

aussi avantageusement et bonnes que chez moi. A prix modéré vous obtenez une chaussure garantie solide, seyant irréprochablement tout à fait selon vos exigences.

Ci bas un extrait de mon prix courant :

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	No 40/48	Fr. 7.80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées	» 40/48	» 9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, garnis	» 40/48	» 9.50
Souliers de dimanche pour dames, garnis	» 36/42	» 7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	» 36/42	» 6.50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26/29	» 4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Winterthur

CHANTS RELIGIEUX

pour chœurs mixtes et chœurs d'hommes, publiés par la Commission musicale de l'Eglise nationale.

Fascicules de huit pages à 0 fr. 30 (à partir de vingt fascicules à 0 fr. 20).

Six fascicules parus (trois pour chœurs mixtes et trois pour chœurs d'hommes) contenant chacun six chœurs, pour les fêtes chrétiennes et diverses circonstances. S'adresser à M. BARBLAN, pasteur à Rances.

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

Avantages spéciaux aux membres de la S. P. V.

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition - **PAYOT & C^{ie}** - Edition

Vient de paraître

Vient de paraître

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire par

PAUL MAILLEFER

Docteur ès-lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

PREMIER VOLUME

HISTOIRE ANCIENNE ET HISTOIRE DU MOYEN AGE

Avec une Introduction préhistorique par M. Eugène Pittard, Dr ès-sciences
Professeur à Genève.

DEUXIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REVUE

Ouvrage recommandé par le Département de l'Instruction publique
du canton de Vaud.

Adopté par les Départements de l'Instruction publique
des cantons de Genève et Neuchâtel.

Illustré de 93 gravures.

LA REVUE

Organe du parti démocratique vaudois, fondée par Louis Ruchonnet, paraît à Lausanne tous les jours, sauf le dimanche, et parvient le jour même à presque tous les lecteurs de la Suisse romande. Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère : feuilletons réputés ; correspondances de Berne, Paris, Neuchâtel, Valais, etc. Supplément littéraire avec illustrations : la **Revue du Dimanche**. Etat-civil de Lausanne. Places fédérales au concours. Cotes des Bourses et renseignements financiers. Service complet de dépêches. Articles agricoles spéciaux de MM. Chuard, conseiller national et Martinet, directeur, etc. La **Revue** est indispensable aux personnes voulant suivre le mouvement politique. — La réclamer dans tous les cafés et restaurants. On s'abonne en tout temps, dans les bureaux de poste, ou par carte postale à l'administration de la **REVUE**, place St-François, Lausanne. — Un an 12 francs. H 12 700 L

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

COQUELUCHE

Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.

